

RAPPORTEZ VOS ANTIBIOTIQUES À LA PHARMACIE



Jetez les cartons et notices de médicaments dans la poubelle de recyclage habituelle.



Ramenez les médicaments dans leur blisters, flacon ou sachets à votre pharmacien, qui prendra le relais .



Il seront confiés à la filière Cyclamed, qui procédera à leur élimination par incinération, afin de ne pas polluer l'environnement avec des antibiotiques.



RETROUVEZ PLUS
D'INFORMATION SUR LE
SITE DU CENTRE REGIONAL
EN ANTIBIOTHERAPIE



<https://cratb-aura.fr/grand-public/>



POURQUOI IL EST
IMPORTANT DE RAMENER
SES ANTIBIOTIQUES NON
UTILISES A LA PHARMACIE
?

QU'EST-CE QUE LA RÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES ?



Les antibiotiques sont des médicaments essentiels pour traiter les infections bactériennes, mais plus on les utilise, plus les bactéries s'adaptent et trouvent de nouveaux moyens de survivre, ce qui signifie qu'elles deviennent « résistantes »

La contamination de l'environnement par les antibiotiques favorise l'émergence de bactéries résistantes et perturbe les écosystèmes.

LES ANTIBIOTIQUES NE DOIVENT ÊTRE UTILISÉS QUE LORSQU'ILS SONT PRESCRITS PAR UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ POUR VOTRE INFECTION ACTUELLE.

POURQUOI NE PAS GARDER SES ANTIBIOTIQUES ?

Pour ne pas les réutiliser plus tard

Les antibiotiques pourraient ne pas être efficaces pour une prochaine infection, même si vos symptômes sont similaires.

Cela pourrait exposer des bactéries aux antibiotiques inutilement, ce qui favorise la résistance aux antibiotiques.



Pour ne pas les partager avec son entourage

Il se peut que les antibiotiques qui vous ont été prescrits ne soient pas efficaces pour soigner votre proche. Il se peut en effet :

- qu'il n'ait pas besoin d'antibiotiques du tout ;
- qu'il ait besoin d'une dose différente ou d'un autre type d'antibiotique ;
- qu'il souffre d'une contre-indication à l'utilisation de cet antibiotique

POURQUOI NE PUIS-JE PAS JETER MES ANTIBIOTIQUES MOI-MÊME ?



La gestion des Médicaments Non Utilisés, y compris les antibiotiques, est strictement réglementée. En France, seuls votre pharmacie et la filière Cyclamed sont habilités à les prendre en charge.



En jetant vos antibiotiques à la poubelle ou dans les toilettes, vous risquez de nuire à l'environnement.

Les bactéries présentes dans les eaux usées peuvent elles aussi devenir résistantes et transmettre ces adaptations aux bactéries pathogènes pour l'Homme et les animaux.